

Téléservice Affectation après la 3^e

Nous vous demandons de vous connecter à votre espace numérique de travail (ENT) sur Net@Centre

<https://netocentre.fr/>

Puis sélectionnez le pavé central : ENT lycées lycées.netocentre.fr

Cliquez sur Se connecter (en haut à droite de l'écran sur le bandeau gris foncé)

Cliquez à nouveau sur la pastille de gauche : Elève ou parent via EduConnect :



EduConnect

J'accède aux services en ligne des établissements scolaires

J'accède à mes services avec FranceConnect

S'identifier avec FranceConnect
Qu'est-ce que FranceConnect?

OU

J'utilise mes identifiants Éducation nationale

Identifiant
Saisissez un identifiant

Mot de passe
Saisissez un mot de passe

Se connecter

[Identifiant perdu](#) [Mot de passe perdu](#)

OU

[Je n'ai pas encore d'identifiant](#)

A ce moment, saisissez votre identifiant et mot de passe utilisés pour les v%ux d'orientation
Choisissez Téléservice.

Ensuite, vous choisissez AFFECTATION APRES LA 3^e :



A partir de la page d'accueil, vous pouvez effectuer une recherche de formation avec l'aide :

- d'un moteur de recherche,
- de mots clés
- d'une géolocalisation

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^e

AFFECTATION APRÈS LA 3^e

Accédez aux offres de formations proposées dans Affelnet par les lycées, les CFA, les lycées agricoles et maritimes en France.

Que recherchez-vous ?

CAP cuisine Nantes

La recherche exploratoire par géolocalisation est possible via l'entrée « carte des académies ».

OU

Consultez le catalogue des formations de chaque académie.

Consultez et téléchargez votre guide après la 3^e

Carte des académies

Le moteur ne permet pas une recherche sémantique sur mots approchants, ni une recherche exploratoire par nom de métier ou de secteur professionnel.

Un lien vers les guides après la 3^e permet leur téléchargement. Il est ainsi possible de repérer le nom des formations à saisir dans le moteur de recherche pour les découvrir plus en détail.

L'offre de formation correspondant au résultat de la recherche sera présentée sous forme de liste. Pour chaque proposition vous aurez une indication sur :

- le secteur de l'établissement (privé ou public)
- les modalités particulières de recrutement (entretien, dossier, ...)
- la possibilité de faire un apprentissage
- l'appartenance à l'enseignement agricole.